

Adhésion à une carte de crédit Desjardins

Table des matières

1.1	Modalités et adhésion à une carte.....	1
1.2	Comment faire une demande d'adhésion à la carte de crédit.....	2
1.3	Options de paiement flexibles.....	2
	a) Paiement reporté sans intérêt.....	2
	b) Plan multiachat.....	3
	c) Plan à versements égaux.....	3
	d) Plan promotionnel.....	3

Demande de financement - Carte de crédit Desjardins

1.1. Modalités et adhésion à une carte

Le Programme de financement s'adresse uniquement aux particuliers. L'admissibilité est sous réserve de l'approbation de la Fédération des caisses Desjardins du Québec (la « Fédération »). Tous les taux d'intérêt annuels indiqués sont sujets à changement. L'offre de financement est accessible par l'entremise d'une carte de crédit Visa Desjardins ou Mastercard Desjardins ainsi que par toute autre carte de crédit offerte par la Fédération (la « carte »). Aucuns frais d'adhésion, annuels ou de renouvellement ne sont applicables. À la suite de l'adhésion à une carte de crédit Visa Desjardins ou Mastercard Desjardins, ou à toute autre carte de crédit émise par la Fédération, le particulier recevra un relevé mensuel, en format papier à l'adresse indiquée ou en format électronique. Le délai de grâce de la carte, soit le délai pour acquitter le solde total du relevé sans être obligé de payer des intérêts, est de 21 jours à partir de la mise à la poste du relevé mensuel ou de sa mise en disponibilité en format électronique.

Le paiement minimum requis par mois sera le montant le plus élevé entre :

- a) 5 % de la somme :
 - i. du solde indiqué sur le relevé de la période précédente;
 - ii. des intérêts applicables sur les achats et des mensualités impayées à l'échéance de la période précédente;
 - iii. des achats courants pour la période visée par le relevé;
 - iv. du ou des versements mensuels du(s) pour des achats multiples par versements égaux ou aux termes d'un Plan multiachat pour la période visée par le relevé;
 - v. du montant des achats à paiement reporté exigible à la date du relevé;
 - vi. de tout montant en souffrance et de toute autre somme prévue par le contrat de la carte; ou
- b) 10 \$ auxquels nous ajoutons les montants dus en lien avec un financement Accord D et tout montant en souffrance.

Si le paiement dû n'est pas acquitté à la date d'échéance, des frais de crédit s'appliqueront, y compris des intérêts annuels d'au plus 21,9 % calculés de la façon suivante :

Exemple du taux applicable si le paiement dû n'est pas acquitté à la date d'échéance :

EXEMPLES DES FRAIS DE CRÉDIT				
	COÛT ANNUEL		COÛT POUR UNE PÉRIODE DE 30 JOURS	
	Solde quotidien moyen*		Solde quotidien moyen*	
TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL	100 \$	500 \$	100 \$	500 \$
19,9 % (versement)	19,90 \$	99,50 \$	1,64 \$	8,18 \$
21,9% (paiements différés)	21,90 \$	109,50 \$	1,80 \$	9,00 \$
Le taux d'intérêt annuel peut être applicable à un achat courant, à un achat par versements égaux, à un achat à paiement reporté, à un achat par versements égaux reportés ou à des achats multiples par versements égaux.				

* Le « Solde quotidien » représente le montant qui, au cours d'une période, est déterminé à la fin de chaque jour, et ce, en ajoutant à la somme du solde du capital net à la fin de la période précédente et, s'il y a lieu, des frais de crédit impayés à la fin de la période précédente, la valeur de toute transaction portée au débit du compte depuis le début de la période et en soustrayant la valeur de tout paiement reçu par le commerçant depuis le début de la période.

Le « Solde quotidien moyen » représente la somme obtenue en divisant le résultat de l'addition de tous les soldes quotidiens d'une période par le nombre de jours de la période.

D'autres conditions s'appliquent. Référez-vous au contrat de crédit variable ci-dessous pour plus de détails

- Au Québec : [67002521-QC-FR](https://www.desjardins.com/particuliers/prets-marges-cartes-credit/cartes-credit/index.jsp)
- Reste du Canada : [67002521-ROC-FR](https://www.desjardins.com/particuliers/prets-marges-cartes-credit/cartes-credit/index.jsp)

1.2. Comment faire une demande d'adhésion à la carte de crédit

Un particulier peut adhérer à une carte de crédit Visa Desjardins ou Mastercard Desjardins, ainsi qu'à toute autre carte de crédit proposée par la Fédération (la « carte ») par l'entremise du <https://www.desjardins.com/particuliers/prets-marges-cartes-credit/cartes-credit/index.jsp>.

Il est aussi possible de faire une demande d'adhésion à une carte de crédit Visa Desjardins ou Mastercard Desjardins directement en magasin.

1.3. Options de paiement flexibles

En tout temps, pour bénéficier de l'une ou l'autre des options de paiement flexibles ci-dessous, le particulier doit adhérer à une carte de crédit Visa Desjardins, Mastercard Desjardins ou à toute autre carte de crédit proposée par la Fédération. Le particulier doit également spécifier au marchand, au moment de la transaction, qu'il souhaite bénéficier de l'une ou l'autre des options de paiement flexibles.

L'admissibilité d'un particulier à l'une des options de paiement suivantes est en tout temps sous réserve de l'approbation de la Fédération, et les taux d'intérêt sont sujets à changement.

Ces options de financement offertes chez les marchands participants ne peuvent être utilisées pour procéder à l'achat de cartes-cadeaux RONA. Les options de financement ne sont pas applicables sur les achats en ligne et ne peuvent être jumelées à aucune offre de financement promotionnelle.

a) Paiement reporté sans intérêt

- Payez dans trois (3) mois sans intérêt, achat minimum de 99 \$ (avant les taxes).
- Payez dans six (6) mois sans intérêt, achat minimum de 299 \$ (avant les taxes).

L'offre « Paiement reporté, sans intérêt » permet d'effectuer un achat sans devoir effectuer de remboursement ni payer d'intérêts pendant la période déterminée lors de l'achat.

Si le montant du financement n'est pas entièrement payé à la date d'échéance, il sera converti en financement par versements mensuels égaux et consécutifs à un taux d'intérêt annuel d'au plus 21,9%, le tout, selon le tableau ci-après :

Solde à la date d'échéance mensuels	Nombre de versements
Moins de 1 000,00 \$	12
De 1 000,00 \$ – 2 999,99 \$	24
3 000,00 \$ et plus	36

Les versements mensuels égaux sont inclus dans le paiement minimum dû sur la carte de crédit.

b) Plan multiachat

L'offre « **Achats multiples par versements égaux** » ou « **Plan multiachat** » permet d'effectuer des achats multiples au cours d'une période de deux (2) mois (la « période de report »), pour la réalisation d'un projet déterminé, sans remboursements ni intérêt pendant cette période. À la fin de la période de report, le solde des achats multiples est remboursable en vingt-quatre (24) ou trente-six (36) versements mensuels égaux et consécutifs, selon le plan inscrit pour les transactions durant la période de report, au taux d'intérêt annuel de 13,5 % (pour les plans en vingt-quatre (24) et en trente-six (36) versements) si le solde est inférieur à 2 500 \$ ou, si le solde est égal ou supérieur à 2 500 \$, au taux d'intérêt annuel de 4 % (pour le plan en vingt-quatre (24) versements) ou de 6 % (pour le plan en trente-six (36) versements). Les mensualités égales sont incluses dans le paiement minimum dû sur la carte.

Le tableau ci-après illustre les modalités de financement disponibles :

Solde des achats multiples après la période de report	Taux d'intérêt annuel	Nombre de mensualités	P. ex. valeur d'un projet	Mensualité	Coût total du crédit
Solde inférieur à 2 500 \$	13,5 %	24	1 500 \$	71,67 \$	219,97 \$
Solde égal ou supérieur à 2 500 \$	4 %	24	2 500 \$	108,56 \$	105,50 \$
Solde inférieur à 2 500 \$	13,5 %	36	1 500 \$	50,90 \$	332,51 \$
Solde égal ou supérieur à 2 500 \$	6 %	36	2 500 \$	76,05 \$	237,97 \$

Si le paiement minimum dû n'est pas acquitté à la date d'échéance, le taux d'intérêt annuel de la carte, qui est d'au plus 19,9 %, s'applique à la mensualité égale impayée, y compris le versement mensuel.

c) Plan à versements égaux

Les « **Paiements mensuels égaux, sans intérêt** » permettent de rembourser un achat par versements égaux et consécutifs en mensualités égales sans intérêt. Les mensualités égales sont incluses dans le paiement minimum dû sur la carte de crédit. Si le paiement minimum dû n'est pas acquitté à la date d'échéance, le taux d'intérêt annuel de la carte RONA, qui est d'au plus 19,9 %, s'applique à la mensualité égale impayée.

d) Plan promotionnel

D'autres plans de financement promotionnels sans intérêt peuvent être offerts aux particuliers de temps à autre pour des durées limitées et à certaines conditions.

Lorsque ces plans sont offerts, les modalités sont disponibles en magasin ou au www.rona.ca/financement.

Les plans promotionnels ne peuvent être combinés à aucune autre promotion.